

FORMATION INITIALE ARTS DE LA SCÈNE CHANT



© Richard Hourry

La direction des Arts de la scène du Conservatoire de Bordeaux regroupe les départements Danse, Théâtre et Chant. Une formation du Cycle 1 au Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) est proposée dans chacune des 3 disciplines et des plages d'enseignement transversal en matière de théâtre, pratiques corporelles et pratiques vocales sont également développées.

Le département Chant lyrique propose une formation pendant laquelle l'apprentissage du travail vocal du chanteur s'appuie sur un développement musical, culturel, transversal, ainsi qu'un travail corporel et théâtral. En complément des cours de chant, sont proposés des enseignements comme l'initiation au théâtre, la danse, ainsi qu'une pratique collective chantée dans des ensembles à géométrie variable, permettant des ouvertures esthétiques en direction de l'improvisation et de la musique ancienne ou contemporaine.

CYCLE 1 (durée : 2-3 ans)

Le cycle 1 permet d'aborder la justesse du geste vocal, la base du souffle, et l'organisation corporelle du chanteur. Il favorise le développement de l'expressivité, notamment grâce à des enseignements complémentaires tels que l'initiation au théâtre, le travail corporel et l'atelier de musique d'ensemble.

Admission

à partir de 15 ans, sur examen d'entrée

Enseignements (7-8h/semaine)

Chant
Formation Musicale chanteurs
Travail corporel
Atelier de musique d'ensemble
Initiation théâtre

CYCLE 2 (durée : 2-3 ans)

Le cycle 2 permet une stabilisation de la voix, dans sa tessiture et dans la pratique vocale. C'est aussi un temps de découverte de nouveaux champs esthétiques : la mélodie française, le lied, l'opérette/chanson, le jazz vocal, ou la musique ancienne (renaissance, baroque).

Admission

à partir de 18 ans, sur examen d'entrée

Enseignements (8-9h/semaine)

Chant
Formation Musicale chanteurs
Mélodie française
Travail corporel
Atelier théâtre
Musique d'ensemble, 2 options au choix : Improvisation vocale rythmique ou Polyphonies Renaissance

Ce cycle est validé par un Brevet d'Études Musicales (BEM).

CYCLE 3 (durée : 3 ans maximum)

Le cycle 3 est un temps de détermination dans la formation de l'élève, qui doit pouvoir formuler son projet artistique, afin de s'orienter vers un CEM, Certificat d'Études Musicales, ou une entrée en COP. C'est aussi un temps où la personnalité artistique de l'élève se dessine et s'affirme, tant dans ses choix esthétiques que dans son travail d'expressivité.

Admission

à partir de 18 ans, sur examen d'entrée

Enseignements (12h/semaine)

Chant
Formation musicale Chanteurs
Répertoire chant avec un chef de chant
Musique de chambre
Travail corporel ou danse classique ou danse contemporaine
Atelier théâtre
Musique d'ensemble :
> Ensemble vocal
> Chœur explorateur (exploration vocale contemporaine et transversale)

Ce cycle est validé par l'obtention d'un Certificat d'Études Musicales (CEM).